



Licencié pendant la période d'essai en ssii !!

Par **Admin**, le **07/11/2008** à **11:31**

Bonjour à tous,

Voilà, je suis en SSII en tant que consultant en CDI. Ma boîte est donc sensée nous trouver des missions dans des entreprises. Or, le cas d'un ami m'inquiète car je suis potentiellement dans la même situation. Nous sommes tous les deux nouveaux embauchés avec une période d'essai de 3 mois en tant qu'ingénieur en informatique. Mon ami vient d'apprendre qu'il est licencié (il est dans l'entreprise en inter-contrat (cad sans mission) depuis 1 mois) ... apparemment sans raison vu qu'il n'as pas eu encore l'occasion d'exercer chez un client !! A mon avis le licenciement est dû au manque de travail ces temps-ci, mais une entreprise peut-elle licencier pendant la période d'essai sans raison valable ou simplement par manque de mission pendant la période d'essai ?

Merci d'avance de vos réponses.

A bientôt

Par **ptitchameau**, le **17/11/2008** à **22:04**

Bonsoir,

Tout licenciement a forcément un motif... pas de licenciement sans motif... essayer de lui demander la raison de son licenciement... (économique peut être ?)

Cordialement,

Marion